



OMERS – Modification des règlements sur la gouvernance

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Pierre Côté, secrétaire général

À titre d'information

Le 14 novembre, le conseil de la Société de promotion (SP) a approuvé des modifications aux règlements qui auront une incidence sur le modèle de gouvernance d'OMERS (voir document joint). Avant la tenue du vote, OSSTF/FEESO a fait part, à Sandra Sahli, représentante d'OSSTF/FEESO au conseil de la SP, de préoccupations concernant certaines des modifications initiales proposées aux règlements. Le conseil de la SP a répondu à ces préoccupations. OSSTF/FEESO appuie la recherche de moyens de renforcer le modèle de gouvernance d'OMERS. OSSTF/FEESO évaluera de façon plus approfondie les changements apportés dès que le texte des règlements sera disponible.

OSSTF/FEESO a pleine confiance en Sandra Sahli, qui a veillé aux intérêts fondamentaux des cotisants à OMERS depuis sa nomination en juillet 2014. Nous entendons poursuivre notre travail étroit avec les promoteurs de la partie syndicale du conseil de la SP.

Pour toutes les questions, communiquez directement avec Chris Goodsir à chris.goodsir@osstf.ca.

CG/jh cope 343 /dstp cope343

p.j.

